



RENTREE des CLASSES: jeudi 2 septembre 2021 à 8h30

(ouverture du portail principal à 8h20)

Liste commune de fournitures pour le cycle 2:

Listes CE1 et CE2

- un cartable rigide, pas trop petit.
- une trousse contenant :
 - 1 taille-crayon avec réservoir
 - 2 crayons à papier
 - 1 gomme
 - 1 paire de ciseaux à bouts ronds (droitier ou gaucher)
 - 2 bâtons de colle
 - 1 stylo bleu, 1 stylo vert, 1 stylo rouge (**non effaçables, pas de stylos 4 couleurs**)
 - 1 surligneur
 - 2 feutres d'ardoise
- 1 ardoise blanche et un petit chiffon pour effacer
- 1 trousse de feutres et de crayons de couleur
- 1 règle de 20 cm (**en plastique rigide**)
- 1 équerre (**en plastique rigide**)
- un compas avec crayon
- 1 boîte de mouchoirs

À prévoir dans l'année :

- un nécessaire de **piscine** dans un sac à dos : un maillot de bain une pièce, un bonnet en silicone, des lunettes, une serviette.
- une tenue de **sport** : une paire de baskets propres pour le gymnase et un jogging ou un short.

Fournitures spécifiques au CE1

- 1 cahier de brouillon
- 1 porte-vues 40 pages, soit 80 vues.
- 2 pochettes à rabats et à élastiques (format 21x 29,7) : 1 bleue et 1 rouge

Fournitures spécifiques au CE2

- 1 grand classeur **rigide 2 anneaux (dos 7 cm)**
- 1 pochette à élastiques format 21x 29,7)
- 1 paquet de 50 copies simples blanches (21x29,7 cm, rayures seyes)
- 1 porte-vues **120 vues** (60 pages)
- 1 paquet de 50 pochettes plastiques perforées
- une calculatrice simple
- 1 blouse (ou vieux t-shirt taille adulte)
- 2 surligneurs supplémentaires de couleurs différentes

- **Certaines fournitures du CP peuvent être réutilisées en CE1.**

- **Pensez à marquer le matériel au nom et prénom de l'élève et à le renouveler régulièrement au cours de l'année scolaire.** (prévoir une réserve à la maison)

Assurance scolaire :

Votre enfant va participer au cours de son année à des activités pour lesquelles une assurance scolaire est nécessaire. Cette assurance doit couvrir à la fois les dommages dont l'enfant serait l'auteur (**assurance de responsabilité civile**) ainsi que ceux qu'il pourra subir (**assurance individuelle accidents corporels**)

« Extrait du bulletin officiel n°19 du 20 mai 2001 ».

Cette attestation d'assurance doit être fournie le jour de la rentrée.

Dates de réunion d'informations pour les parents

CE1: le vendredi 3 septembre à 18h30

CE2: le mardi 7 septembre à 18h00

Toute l'équipe enseignante vous souhaite d'excellentes vacances et...

une très bonne rentrée scolaire.